

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE

n°25 – janvier 2018



14, rue de Verdun 92500 RUEIL-MALMAISON - Tél : 01 47 52 17 17

E-Mail : sapf.francophonie@gmail.com - SITE internet : <http://www.poetes-francophonie.com>

Association loi 1901 – Cotisation annuelle : **25 €** / ETUDIANTS : **18 €** / BIENFAITEUR : **50 € et plus**

ALLER À L'ESSENTIEL...

Aller à l'essentiel, telle est la méthode qu'il nous faut désormais adopter pour réussir dans les objectifs de la SAPF. Or, si nous aspirons à satisfaire de notre mieux les demandes individuelles, certains membres devront comprendre que nous devons prioritairement servir l'intérêt général, de sorte que chacun y trouve tout de même son propre intérêt.

Trois axes d'action principaux nous ont permis de faire grandir la SAPF au cours de 2017 : Notre FLORILÈGE, qui sort chaque année début décembre, avec une diffusion renforcée au-delà de notre cercle ; développer nos liens en faveur de la Francophonie, passant par des correspondants francophones à l'étranger ; créer des partenariats en vue d'atteindre le plus large public possible, notamment à l'occasion d'événements (comme Cabourg en mars 2018).

Notre travail quotidien, souvent imperceptible de l'extérieur, renforce nos chances de succès et nous espérons qu'à la lumière des résultats obtenus, il n'y aura personne pour croire que nous ayons fait fausse route. La preuve : La défection de quelques-uns de nos anciens est largement compensée par l'adhésion de nouveaux membres.

S'il vous plaît, faites-nous grâce de tâches administratives inutiles comme les envois de cartes. Les plus grandes sociétés commerciales, dotées de services pourtant performants, ont supprimé depuis longtemps les envois de quittances, précisant que les chèques débités ou les lignes de leur relevés de comptes mentionnant un virement font foi de leur règlement de cotisations.

De même, lorsque vous nous écrivez, n'exigez pas forcément notre réponse individuelle sous huitaine ! Car, si nous arrivons à tout lire, parfois avec un temps de retard quand les courriers sont accompagnés de documents et livres, accordez-nous la possibilité de répartir nos lectures sur suffisamment de semaines pour les goûter aux meilleurs moments de nos disponibilités ! Et, dans tous les cas, veuillez considérer que nous mettrons en œuvre vos meilleures idées !

Le fonctionnement de notre association repose uniquement sur les épaules de quelques bénévoles assidus qui ne comptent pas leur temps, faisant même passer leur œuvre personnelle après celle des autres. Je les en remercie du fond du cœur et lance un appel à tous ceux qui pourraient nous aider d'une manière ou d'une autre en nous envoyant un courriel pour offrir leurs services dans un domaine particulier.

Plus que quelques jours pour vous inscrire à nos Rencontres poétiques de Cabourg, alors, rejoignez-nous au plus vite et faites-nous savoir si vous souhaiteriez vous impliquer dans l'accueil d'un barnum. Prévoyez de prendre vos derniers recueils pour les dédicacer et vos meilleurs poèmes à lire !

Bonne et heureuse année 2018, en Poésie !

Jean-Charles Dorge
Président de la SAPF

Inscrivez-vous pour participer aux **Rencontres poétiques**, qui auront lieu du 09 au 11 mars à CABOURG !
Voir dans ce bulletin et sur notre site !

La S.A.P.F. peut **éditer** vos ouvrages, poèmes, nouvelles ou romans dans une collection de qualité. Pour tout conseil, devis ou commande, la S.A.P.F. a recours à des professionnels de l'édition, aujourd'hui à la retraite et dont les compétences sont souvent importantes dans un domaine où parfois on s'improvise un peu trop vite éditeur, sans une réelle qualification. Devis pour tous travaux d'éditions personnalisés. **VOIR SUR NOTRE SITE !**
<http://www.poetes-francophonie.com> !

Notre **Assemblée Générale** s'est tenue le vendredi 17 novembre 2017 à 17h00, dans les locaux de la Société des Poètes Français, 16 rue Monsieur-le-Prince 75006 PARIS. Elle fut suivie de la **REMISE DES PRIX** du Concours 2017 à 18h00. Poètes, lauréats et amis se sont retrouvés nombreux et le récital des poèmes primés et de quelques autres fut suivi du Pot de l'amitié à l'issue de la réunion. Des photographies en souvenir de cette sympathique rencontre figureront dans le FLORILÈGE 2018.

CONCOURS DE POÉSIE SAPF 2018

Le concours de poésie de la Société des Auteurs et Poètes de la Francophonie (SAPF) est né en 2008 avec la création du prix « Charles Le Quintrec », à la mort du grand poète breton. Ce prix a été remis pour la première fois à Cabourg, en juillet 2009. Depuis 2015, les lauréats, entourés de leurs amis de la SAPF, sont réunis en général vers mi-novembre dans les locaux de la Société des Poètes Français à Paris, pour partager dans la convivialité un grand moment poétique.

Un jury qualifié porte une appréciation sur chacune des œuvres présentées, en notant en particulier la technique poétique, le style, la qualité de l'inspiration ainsi que l'originalité du texte.

Les résultats sont annoncés dans le bulletin trimestriel suivant la clôture du concours et simultanément sur le site de la SAPF www.poetes-francophonie.com et les diplômes remis à l'occasion d'une assemblée ou manifestation particulière. La présence des lauréats est requise.

Cinq prix au moins seront décernés. Liste des principaux Prix :

- Le Grand-Prix « *Charles Le Quintrec* » pour la poésie classique.
- Le Prix « *Claude Sorel* » pour la poésie libre et la prose poétique.
- Le Prix « *Cécile Aubry* » pour les jeunes poètes (-20 ans) et auteurs de poésie ou contes pour enfants.
- Le Prix « *Marceau Constantin* » récompensant les poèmes illustrés.
- Le Prix « *Monica Richon* » pour la poésie Néo-Classique.
- Le Prix du *Haïku* de la SAPF.

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : Le concours est ouvert à tous les écrivains, français ou étrangers, écrivant en langue française. Les envois seront à adresser à :

René Le Bars, 4 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY avant le : 30 juin 2018

ARTICLE 2 : Le nombre d'envois n'est pas limité.

ARTICLE 3 : Les textes seront dactylographiés en deux exemplaires et comporteront en haut et à droite de chaque page un code de deux lettres et deux chiffres (ex : AB 12) sans autre signe distinctif.

L'anonymat sera garanti.

Les coordonnées : nom, prénom, adresse, âge, téléphone, adresse courriel, seront jointes à l'envoi dans une enveloppe fermée portant uniquement le code.

ARTICLE 4 : La participation est de 2€ par texte envoyé pour les adhérents de la SAPF, les participants au dernier FLORILÈGE ou ayant déjà publié un recueil aux Éditions de la SAPF. Avec un minimum de 4 €. Les frais de participation sont fixés à 5 € par poème pour les autres candidats, qui devront joindre un chèque correspondant au nombre de poèmes, à l'ordre de la « SAPF ».

ARTICLE 5 : Les manuscrits ne seront pas retournés aux concurrents.

ARTICLE 6 : Le jury sera composé de personnalités qualifiées. Ses décisions seront sans appel. Le fait de concourir implique l'acceptation du règlement.

ARTICLE 7 : Les résultats et la date de remise des prix seront publiés sur le site de la SAPF :

www.poetes-francophonie.com

Les concurrents souhaitant être informés par correspondance joindront deux enveloppes à leur adresse, suffisamment affranchies, dont une pour l'envoi éventuel du diplôme (tarif en vigueur pour 250 gr).



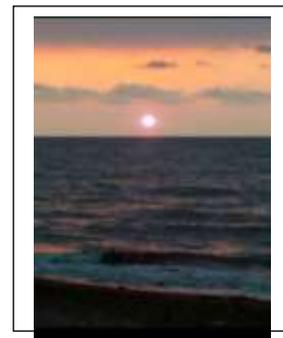
Événement !

RENDEZ-VOUS DES POÈTES CABOURG – 10-11 mars 2018

Cette année, c'est la Société des Poètes Français qui devient l'organisatrice des 18^{èmes} Rendez-vous des Auteurs et Poètes de la Francophonie qui auront lieu les 10 et 11 mars 2018 à CABOURG (Calvados), ville côtière normande évocatrice d'une belle époque de la vie culturelle française... Ces RENCONTRES POÉTIQUES seront marquées par la présence d'une dizaine d'associations représentées. L'intention de la **Société des Poètes Français** est, avant tout, de porter haut les couleurs de la poésie et d'aller au-devant du plus large public possible.



LE PROGRAMME DES DEUX JOURNÉES (et demie)



Accueil des participants à partir de 18 heures, le **vendredi 09 mars 2018** : RDV à la Résidence « SWEET HOME », 62 Avenue Charles de Gaulle 14390 CABOURG.

18h45 - Pot de l'arrivée

19h30 - Dîner au restaurant de « Sweet Home »

21h00 - Conférence « Histoire des moments présents » par Jean Antonini et Alain Legoin

Samedi 10 mars

9h30 – Remise de dossiers d'accueil aux participants à « Sweet Home », 62 Avenue Charles de Gaulle à 14390 CABOURG

10h00 - Visite guidée de Cabourg (par l'Office du Tourisme)

12h00 - Déjeuner au restaurant de « Sweet Home »

14h30 – BARNUMS SUR LA DIGUE* (Promenade Marcel Proust) et alentour

17h30 - Conférence: « Histoire des poètes Normands » par Serge Vernhet, dans la salle du CASINO

19h30 - Repas de GALA avec SOIRÉE MUSICALE au CASINO de Cabourg

Dimanche 11 mars

10h00 – RÉCITAL DE POÉSIE en plein air dans la ville (lieu à confirmer)

12h30 - Déjeuner au restaurant de « Sweet Home », suivi d'une scène ouverte.
(Fin des festivités vers 15h30)

(*) LES ASSOCIATIONS INVITÉES ASSURERONT UNE PERMANENCE « LA POÉSIE A LA RENCONTRE DU GRAND PUBLIC » SOUS UNE DIZAINE DE BARNUMS INSTALLÉS PAR LES SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ. LA PRESSE SERA PRÉSENTE. PRÉVOIR DES FLYERS ET SOIGNEZ VOTRE ACCUEIL !

BULLETIN DE RÉSERVATION – 10-11 mars 2018 – RDV POÈTES à CABOURG

Le Comité d'organisation vous propose de renvoyer ce bulletin complété (écrire lisiblement SVP) au plus tôt, compte tenu des impératifs de réservation à tous niveaux. **L'hébergement et la plupart des repas ont pu être organisés dans le cadre privilégié d'un lieu unique, la résidence « Sweet Home », à deux pas du Casino de Cabourg par la Promenade Marcel Proust, en bordure de la mer.**

Les conditions tarifaires exceptionnelles incluent l'ensemble des repas et petits déjeuners, deux nuitées en chambre double (ou « simple » moyennant supplément), animations, salles et installations diverses. Les participants comprendront qu'en contrepartie, il ne nous sera pas possible de proposer un programme optionnel et que leur contribution restera globalisée, même s'ils ne peuvent être présents sur l'ensemble du week-end.

Du fait du lieu prestigieux où se dérouleront nos Rencontres Poétiques 2018, chacun mesurera l'impact de leur succès espéré et l'importance de sa présence en un contexte de médiatisation que nous nous efforçons d'organiser au mieux et ce, dès le lancement.

Si les inscriptions dépassaient les limites de places disponibles en ce qui concerne l'hébergement, nous nous réserverions la possibilité de n'inscrire les participants concernés qu'aux activités et quatre repas principaux moyennant un remboursement de 30 % de la participation forfaitaire demandée. Ils devraient alors prévoir rapidement leur hébergement libre par ailleurs.

Réservez donc sans tarder !

RÉSERVATION

vendredi 9 mars : Pot d'accueil, d'îner (les repas sont servis avec boissons incluses).

+ nuitée en chambre double (**ajouter 15 € pour une chambre « single »**) avec petit-déjeuner

Samedi 10 mars : Programme de la journée, incluant déjeuner, d'îner de gala avec apéritif, café

+ nuitée en chambre double (**ajouter 15 € pour une chambre « single »**) avec petit-déjeuner

Dimanche 11 mars : Déjeuner, tout compris.

Soit un prix tout inclus, hébergement en chambre double, par personne : **200 €**

Si chambre « single », ajouter 30 € et cocher :

X Nombre de personnes : Total réglé par chèque joint :..... €

M/Mme/Mlle.....Nom..... Prénom.....

ADRESSE COMPLETE (N°, rue)

(mentions complémentaires)..... Lieu-dit

Code postal..... Ville.....

Adresse E-mail (obligatoire) :@

TEL. Fixe TEL Portable.

Nom des personnes accompagnantes :

Règlement à joindre impérativement : A l'ordre de la S.P.F.

Clôture des inscriptions : le 31 janvier 2018 (dernier délai)

Bulletin et chèque à envoyer au plus tôt à l'adresse suivante :

S.P.F. – « Rdv Cabourg » -, 16 rue Monsieur-le-Prince F-75006 PARIS

Demande d'infos par courriel : stepoetesfrancais@orange.fr / Site : societedespoetesfrancais.eu

Règlement par virement depuis l'étranger : IBAN = FR25 2004 1000 0102 0025 5Z02 064 / BIC = PSSTFRPPPAR

Attention ! Le Comité d'organisation ne pourra tenir compte d'une demande d'annulation que plus de 30 jours avant la manifestation du Rendez-vous des Poètes.

Après le 05 février 2018, aucun remboursement ne sera effectué.



FLORILÈGE DES POÈTES FRANCOPHONES 2018

Envoyez-nous vos meilleurs textes !

Depuis près de 60 ans, le club des Poètes Présents, présidé par le poète-éditeur Jean GRASSIN, qui fut à l'origine de la publication de plus de 1400 ouvrages et recueils (1958-2006), publiait le traditionnel SÉQUENCES, ouvrage de bibliothèque. Son successeur, Olivier FURON-BAZAN, qui l'avait aidé durant les dernières années et qu'il devait désigner quelques jours avant son décès, tint à poursuivre son œuvre en réalisant sous une autre appellation une Anthologie annuelle des Poètes depuis 2008. Le FLORILÈGE des POÈTES FRANCOPHONES, désormais perpétué par la SAPF, constitue par sa présentation et son contenu de qualité, un livre remarqué dans les meilleurs cercles de lecture. Les poètes y sont mis à l'honneur. Il comporte en outre des chroniques, articles divers et des illustrations.

Pour collaborer au prochain FLORILÈGE des Auteurs et Poètes de la Francophonie 2018, la DATE LIMITE d'envoi de vos textes est fixée au : 05 septembre 2018 (pour une parution vers le 05 décembre 2018). Il suffit de se conformer à la règle des 30 lignes maxi. par page y compris espaces entre les strophes (tenant compte que la 1ère page comprend déjà une notice bibliographique n'excédant pas une dizaine de lignes maximum, qui seront susceptibles d'être réduite à 5 lignes). Joindre une nouvelle photographie SVP.

Je souscris en conséquence à 1 **exemplaire** par page, soit.....**exemplaire (s)**.
Il est entendu que si ma collaboration n'est pas retenue, je désire (**ayer mention inutile**) être intégralement remboursé de ma souscription ou maintenir ma souscription pour**exemplaire(s)**

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom:	Prénom:
Pseudonyme: (Ecrivain)	Date de naissance:/...../.....
	Lieu de naissance:
Adresse:	Tel:
.....	E-mail:

Merci d'adresser vos textes PAR COURRIEL* en parallèle de l'envoi par la poste pour nous éviter d'avoir à les retaper, avec le risque de coquilles ! (*) Version numérisée en WORD, Times New Roman ou Calibri, taille 12. Joindre votre NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE actualisée et votre PHOTO d'identité, même ancienne

Accord pour publication : OUI NON (y compris sur le site :)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je désire recevoir, à la parution du FLORILÈGE DES POÈTES FRANCOPHONES 2018

..... exemplaire(s) relié(s) correspondant (s) à ma collaboration.

- 1 Exemplaire me donnant droit à une page, soit **50 €**
- 2 Exemplaires me donnant droit à deux pages, soit **100 €**
- 3 Exemplaires me donnant droit à trois pages, soit **145 €**
- 4 Exemplaires me donnant droit à quatre pages, soit **190 €**

A partir de 5 EXEMPLAIRES, le prix de la page a été fixé à 40 €euros.

J'adresse le montant de mon règlement, soit **€ + 25 € / Étudiants 18 €** (Cotisation annuelle à la SAPF obligatoire)

de la manière suivante :

- Ci-joint, par chèque **bancaire** ou **postal** à l'ordre de **SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE (ou SAPF) + 2 enveloppes pré-adressées et timbrées.**
- Par virement **bancaire (nous prévenir par courriel)**, au compte de la SAPF :
IBAN = FR76 1027 8060 8600 0206 5660 157 - BIC = CMCIFR2A.

N.B. Pour les correspondants de l'ETRANGER, il est indispensable que le chèque bancaire soit payable chez un correspondant français de votre banque. Si le chèque est payable à l'étranger, il faut prévoir le remboursement des frais d'encaissement à l'étranger. Le mieux pour eux étant de privilégier le règlement par virement.

Date et Signature

P.S Les frais postaux évoluant régulièrement, ils seront à régler **à réception des livres commandés.** Compte tenu que les textes doivent nous parvenir sous forme numérisée, supposés déjà contrôlés par vous et sans faute d'orthographe, et s'agissant d'un ouvrage collectif, **il n'y aura pas de bon à tirer préalable**, afin notamment de pouvoir assurer les délais de parution. Merci de votre compréhension.



Bulletin d'adhésion à l'ASSOCIATION

(Personnes physiques)

M/Mme/Mle.....Nom..... Prénom.....

Date de naissance/...../..... Ville de naissance..... Pays.....

Profession/statut..... Situation familiale

Décorations/prix principaux (préciser le domaine).....

.....

Membres d'associations, œuvres ou participation à vie sociale (préciser lesquelles).....

.....

Observations

(Personnes morales)

Nom de l'Association.....

Objet tel que précisé dans les statuts :

Informations complémentaires sur les activités principales actuelles.....

Nom et coordonnées des personnes responsables (Président(e)).....

.....

(Contact).....

(pour tous)

ADRESSE COMPLETE (N°, rue)

(mentions complémentaires)..... Lieu-dit Code

postal..... Ville..... Pays..... Adresse E-mail :

..... @

TEL. Travail TEL. Domicile.

Fax..... Portable.

« Je soussigné, demande / renouvelle mon adhésion à la SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE en qualité de (préciser votre spécialité) :.....

(Éventuellement) je pourrais apporter mon aide de la façon suivante (représentation locale / rédaction d'articles / autres à préciser :

.....

.....

..... (pour une adhésion nouvelle) J'ai bien noté que pour devenir membre de

l'Association, je dois être parrainé par deux membres sociétaires et régler la cotisation annuelle, et ma

candidature devra être agréée par le Bureau de l'Association. Ma candidature est parrainée par : M...

..... et M... ».

J'accepte de figurer sur le site de la SAPF avec une bio de 5 lignes, ma photo et un texte.

A le

Signature :

(+ cachet pour une association)

- (Joindre une **photocopie lisible de votre pièce d'identité + 1 photo d'identité + 2 enveloppes timbrées 20g pré-adressées + chèque de cotisation annuelle (25 € / Étudiants 18 €)*** à l'ordre de « SAPF ») ou pour l'ÉTRANGER par **virement bancaire (nous prévenir par courriel)**, au compte de la SAPF : **IBAN = FR76 1027 8060 8600 0206 5660 157 - BIC = CMCIFR2A.** (*)Possibilité de montant supérieur à titre de don.

A adresser par courrier à : SAPF / JC DORGE, 14 RUE DE VERDUN, F-92500 RUEIL-MALMAISON